



DIRECTION ADJOINTE DU CENTRE SPATIAL DE TOULOUSE GROUPE D'ETUDES ET D'INFORMATION SUR LES PHENOMENES AEROSPATAUX NON IDENTIFIES

> Toulouse, le 8 janvier 2013 DCT/DA/GEIPAN

COMPTE RENDU D'ENQUÊTE AIX-LES-BAINS (73) 31,08,2010

1 - CONTEXTE

Le 4 septembre 2010 le GEIPAN est contacté par email par le témoin d'une observation d'une lumière rouge le soir du 31 août 2010. Il joint le Questionnaire Terrestre (QT) complété et effectuera une déposition en Gendarmerie le 10 septembre suivant.

2- DESCRIPTION DU CAS

Extrait du QT page 4:

« J'ai réalisé une observation étrange mardi 31 août au soir. Je suis sorti sur mon balcon qui est orienté coté Sud, pour observé les étoiles avant d'aller me coucher vers 23h10. Je regardais le ciel qui était dégagé, sans nuage, lorsque une lueur rouge à attiré mon regard. J'ai regardé dans la direction de cette lumière en pensant qu'il s'agissait d'un avion de ligne. En la regardant plus attentivement, je me suis aperçu que cette lumière rouge était plus intense et plus grosse que le feu de position rouge de l'aile gauche des avions lorsque je les vois passer. De plus, ce qui m'a paru bizarre, c'est que cette lumière rouge clignotait, mais pas à la même vitesse que les lumières clignotantes habituellement blanc/jaune qui se trouvent sur les avions. Le clignotement était plus lent, et ce clignotement se faisait de la façon suivante : la lumière rouge diminuait d'intensité jusqu'à s'éteindre puis l'intensité augmentait progressivement etc. Je suis passionné d'aéronautique (je veux d'ailleurs faire pilote), et je n'ai jamais vu de feu de tel sorte sur un aéronef. Sa trajectoire était linéaire, il venait approximativement du Sud-Ouest et allait au Nord-Est et je pense qu'il à du passer entre Aix les Bains et Chambéry. Je ne sais pas à quel vitesse allait cette objet car comme l'observation s'est faite de nuit, je n'arrivais pas à savoir à quelle altitude il se trouvait, mais il avait une vitesse comparable à celle des avions de ligne quand on les voit passer à leur altitude de croisière. Je l'ai observé pendant 30s à 1 minute en me demandant ce que cela pouvait être, puis je suis aller chercher mes jumelles, je suis retourné sur mon balcon et j'ai observé la lumière avec les jumelles. Là je me suis aperçu qu'en fait il y avait deux points rouges (qui étaient synchronisés sur le même clignotement décrit plus haut) avec peut d'espace entre eux. Et entre ces deux points rouges, il y avait une petite lumière jaune clignotante, mais celle là clignotait normalement (c'est à dire comme un feu de position d'aéronef). J'ai continué à observer ce phénomène pendant 1 à 2 minutes, jusqu'à ce qu'il quitte mon champ de vision qui était limité par l'avancé de toit à ma gauche. »

Siège: 2 place Maurice Quentin - 75039 Paris cedex 01 - Tél.: 33 (0)1 44 76 75 00 - www.cnes.fr

Direction des lanceurs : Rond Point de l'Espace – Courcouronnes – 91023 Evry cedex – Tél. : 33 (0)1 60 87 71 11

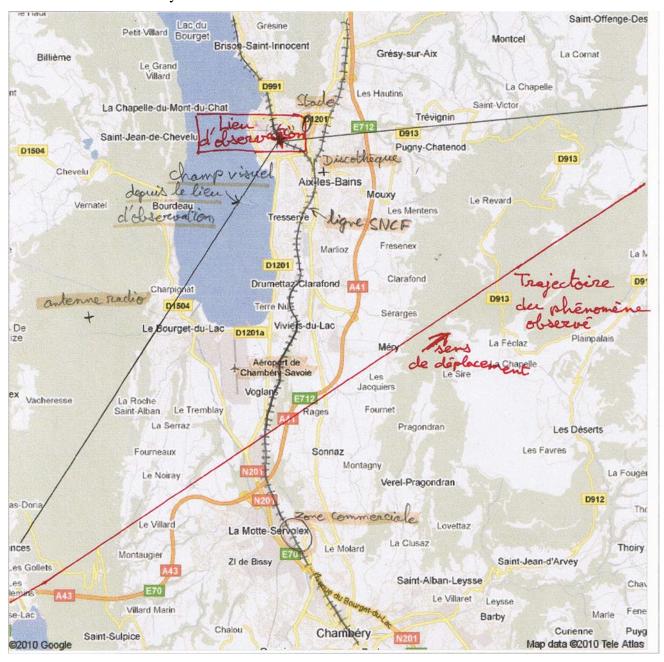
Centre spatial de Toulouse : 18 avenue Edouard Belin – 31401 Toulouse cedex 9 – Tél. : 33 (0)5 61 27 31 31

Centre spatial guyanais : BP 726 – 97387 Kourou cedex – Tél. : 594 (0)5 94 33 51 11

3- ANALYSE

3.1 SITUATION GEOGRAPHIQUE

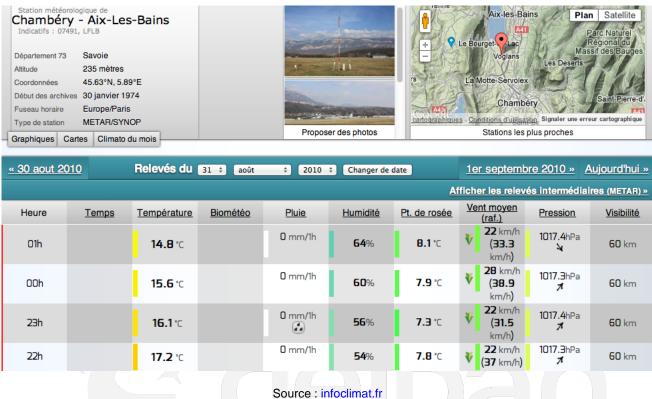
Le témoin observe le phénomène depuis la fenêtre de sa résidence à Aix-les-Bains en Savoie, à 14 Km au Nord de Chambéry :



Plan fourni et annoté par le témoin.

3.2 SITUATION METEO

La plus proche station aux données accessibles pour la date considérée est celle de l'aérodrome de Chambéry – Aix, située à 6 Km au Sud – Sud Ouest du lieu d'observation.



Le vent est établi au Nord.

Les archives des images des satellites météo confirment un ciel parfaitement dégagé le soir du 31 août.

3.3 SITUATION ASTRONOMIQUE

Le témoin mentionne un ciel étoilé et l'absence de Lune.

En effet, d'après le logiciel Stellarium, à 23h10 la Lune se lève tout juste à l'azimut 58 et avec à peine 1°44' d'élévation elle est probablement occultée par le relief entourant le lieu d'observation. Seule Jupiter est visible à l'Est – Sud Est (azimut 114 et 20° d'élévation pour une magnitude -2,4).

3.4 SITUATION AERO ET ASTRONAUTIQUE

Le témoin ne mentionne aucun aéronef.

Les caractéristiques de la trajectoire, linéaire, à vitesse constante et orientée du Sud Ouest au Nord Est nous incitent à vérifier la possibilité d'une méprise avec la station spatiale internationale (ISS), bien que celle-ci ne présente pas de clignotement.

Les paramètres orbitaux relevés par le NORAD pour le 31 août à 17h25 et à 23h27 TU n'ont donné aucun résultat. L'ISS ne peut donc être retenue comme source de méprise possible.

3.5 RECONSTITUTION

Le témoin a produit un croquis illustrant les points lumineux observés à l'aide d'une paire de jumelles 10x25:

Avec les jeunelles, j'ai réessi
à voir ceci:

la lumière jeune

Tout le reste
était rombre,
clanc impossible
de faire la différence
entre le ciel et
l'es 2 lumières rouges
l'objet.

4- HYPOTHESES

Le témoin décrit un point lumineux rouge à la trajectoire rectiligne et de vitesse constante comparable à celle d'un avion de ligne. Vus aux jumelles, il s'agit de deux points clignotants rouges encadrant un point lumineux jaune clignotant lui-même d'une manière comparable aux feux de position d'un avion de ligne (deux flashs brefs toutes les secondes – cf. QT p.13 point 2.1). L'ensemble de ces trois points lumineux se déplaçait de façon solidaire sans qu'il soit possible de distinguer quoique ce soit d'autre.

Seul le clignotement particulièrement long et progressif des feux rouges est réellement inhabituel.

Si l'hypothèse d'un avion de ligne ne peut être retenue en raison de ce clignotement particulier, celle d'un avion militaire ne peut être écartée bien qu'impossible à vérifier. Certains de ces appareils sont en effet pourvu de feux particuliers, notamment les avions ravitailleurs opérant en silence radio. Prévu pour limiter la détection des appareils en opération, il paraît toutefois peu compréhensible que ce type de situation ait pu se produire au-dessus du territoire européen, sauf exercice.

L'enquête menée par la Gendarmerie auprès du Centre de Recherche et Sauvetage de la Base Aérienne 942 de Lyon-Montverdun n'a révélé aucun vol spécial au-dessus du lieu d'observation la nuit du 31 août 2010. Contacté à ce même sujet, le Centre des Opérations Aériennes de Lyon a demandé copie de l'enquête à la Gendarmerie mais nous n'avons reçu aucun complément d'informations de leur part.

5- CONCLUSION

De faible étrangeté et de bonne consistance du fait de la précision du témoignage, ce cas d'observation ne peut être conclu faute d'informations supplémentaires. L'hypothèse d'un aéronef doté d'un éclairage particulier pourrait convenir, mais n'a pu être confirmée.

Ce cas est classé C faute de témoignages indépendants et de recoupements.